

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Institut National de Prévoyance Sociale

Pour la fourniture d'un logiciel de comptabilité matières, l'Institut National de Prévoyance Sociale envisage la sélection d'un cabinet pour la conception et l'installation d'un logiciel de comptabilité matières.

Les prestations attendues dans ce cadre de cette mission sont :

- ✓ concevoir et tester le logiciel de gestion de la comptabilité-matières ;
- ✓ installer le logiciel développé ;
- ✓ élaborer le manuel d'utilisation y afférent ;
- ✓ former le personnel impliqué dans la tenue de la comptabilité-matières ;
- ✓ assurer le transfert de compétences aux informaticiens de la Direction des Systèmes d'Information.

Le consultant doit être un cabinet spécialisé dans la conception de bases de données et/ou de système informatisé de gestion ayant au moins quinze (15) ans d'expérience dans la conception et le déploiement de bases de données et/ou de systèmes informatisés de gestion.

Durant les dix (10) dernières années, le consultant doit justifier d'au moins cinq (5) expériences similaires en développement de logiciels dont (1) en comptabilité matières au sein d'une administration malienne. Le personnel clé doit être composé au moins de :

- ✓ un (01) ingénieur informaticien, chef de mission, de niveau bac +4 au moins en programmation et ayant au moins cinq (10) ans d'expérience dans le domaine de la conception de base de données et/ou de système Informatisé de gestion ;
- ✓ deux (02) ingénieurs informaticiens, de niveau bac +4 au moins en programmation et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en conception d'applications ;
- ✓ Un (01) expert en comptabilité-matières, de niveau bac + 4 au moins en finance et comptabilité ou gestion ayant au moins quinze (15) ans d'expérience dans la gestion de la comptabilité-matières et des finances publiques.

La durée totale de la prestation est fixée à : Six (6) mois pour la conception du logiciel et 6 mois de maintenance/assistance.

L'INPS lance la présente manifestation d'intérêt pour présélectionner les prestataires qualifiés qui seront ensuite admis à participer à la consultation restreinte organisée pour sélectionner le cabinet chargé de réaliser les prestations.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte nécessitent la fourniture d'un dossier comprenant :

- Une note de concept sur la problématique, objet de la manifestation d'intérêt (un maximum de 03 pages)30 points;
- Une présentation succincte du bureau: situation juridique et domaines d'activités en rapport avec le sujet (Etre un cabinet spécialisé dans la conception de système informatisé de gestion avec au moins 10 ans d'expérience).....30 points ;

- Capacité technique : au moins cinq (5) expériences similaires dont une (1) en comptabilité-matières attestées par les copies des pages de garde et signature des marchés et l'attestation de service de fait ou autres documents permettant de justifier sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art30 points;
- Les documents qui prouvent que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et parafiscales10 points.

Le dossier de manifestation d'intérêt ainsi constitué doit être déposé au Secrétariat particulier du Directeur Général de l'INPS, au 3ème étage de l'immeuble de la Direction Générale sise Square Patrice Lumumba, au plus tard le **Mardi 19 Mars 2020 à 13 heures 30 minutes** sous pli fermé.

L'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 19 Mars 2020 à 13 heures 30 minutes** dans la salle du Conseil d'Administration de l'INPS en présence des candidats qui le souhaiteront.

Les six candidats les mieux placés seront par la suite invités à faire des offres techniques et financières sur la base des Termes De Référence (TDR) définitifs qu'ils recevront à cet effet.

SIDIBE ZAMILATOU CISSE
Chevalier de l'Ordre National